



Le Conseil d'Etat

5438-2023

Département fédéral de l'économie, de
la formation et de la recherche (DEFR)
Monsieur Guy Parmelin
Conseiller fédéral
Palais fédéral Est
3003 Berne

Concerne : adaptation de l'annexe de l'ordonnance sur le bureau de notification pour les médicaments vitaux à usage humain, de l'annexe de l'ordonnance sur le stockage obligatoire de médicaments et de l'ordonnance du DEFR sur le stockage obligatoire de médicaments

Monsieur le Conseiller fédéral,

Notre Conseil a pris connaissance de la procédure de consultation citée en marge et vous remercie de l'avoir associé à cette dernière.

Pour gérer au plus tôt une potentielle pénurie, 123 principes actifs supplémentaires devront être annoncés lors d'une perturbation de leur approvisionnement de plus de deux semaines. Pour garantir les besoins vitaux de la population, 23 principes actifs additionnels seront soumis à une obligation de réserves. Conscients que le problème de la pénurie des médicaments devient de plus en plus complexe, nous saluons l'ensemble des adaptations, car elles contribuent à atténuer les manques de médicaments et à garantir la sécurité d'approvisionnement en Suisse. Cependant, si notre Conseil soutient une réserve obligatoire de 3 mois pour les analgésiques et les médicaments oncologiques, nous proposons d'augmenter la réserve des vaccins de 4 mois à minimum 6 mois en raison d'une multiplication des épidémies dans le monde, mais aussi d'une demande vaccinale plus importante que l'offre.

L'extension de l'obligation d'annonces et de réserves entraîne un accroissement de la charge de travail et un coût non négligeable pour l'industrie pharmaceutique. Bien que la Suisse soit considérée comme le pays des géants pharmaceutiques, il n'en demeure pas moins que le

marché du médicament doit rester attractif au sein du pays. Nous sommes d'avis que la Confédération devrait participer, au moins partiellement, aux surcoûts engendrés par l'adaptation des ordonnances. Le risque réel est le retrait du marché de certains produits, aggravant et accélérant de fait la pénurie des médicaments en Suisse.

Nous nous réjouissons de soutenir la mise en œuvre de ces mesures et de continuer à contribuer à la sécurité et au bien-être de la population.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre très haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :



Michèle Righetti-El Zayadi

Le président :



Antonio Rodgers